

"STRUCTURES REFERENTES"

GRÂCE AU SITE
www.adora-orientation.org

ACCOMPAGNEZ DES JEUNES ET DES ADULTES MOTIVES PAR UN METIER POUR RENCONTRER DES PROFESSIONNELS VOLONTAIRES ET BENEVOLES SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL.

PUBLIC CONCERNE :

- **L'opération Les Rendez-vous Pro est destinée aux jeunes et aux adultes**, en cours d'élaboration de projet d'orientation, scolarisés ou non, étudiants ou en démarche d'insertion, qui en sont les **bénéficiaires**. Leur accès à l'opération s'effectue dans le cadre d'un accompagnement par leur **établissement scolaire** (collège, lycée, lycée professionnel..), **leur CIO, leur mission locale ou centre de formation, leur organisme d'aide à l'insertion, via les conseillers qui les encadrent, dits référents**. **En collège, seuls les élèves de 3ème** y ont accès. Un travail sur la connaissance des secteurs économiques ou sur le métier peut être engagé lors de la 4ème.
- L'ambition de cette opération est de mettre en avant l'importance, tout au long de la vie, d'un choix d'orientation, de métier puis de formation.
- **Le bénéficiaire doit être volontaire, motivé par son projet et autonome**, notamment dans la perspective de la prise de rendez-vous avec le professionnel.

LA DEMARCHE LES RENDEZ-VOUS PRO DU REFERENT :

- Vous inscrivez le bénéficiaire sur le site.
- Le bénéficiaire sélectionne les métiers qui l'intéressent, puis en choisit un et vous envoie sa demande de rencontre.
- Vous vérifiez la cohérence de la demande et faites suivre la demande au professionnel.
- Le professionnel reçoit la demande et vous envoie ses coordonnées.
- Vous recevez les coordonnées, le bénéficiaire prépare avec vous sa rencontre et se rend au rendez-vous.
- Vous faites la mise à jour du suivi au fur et à mesure des étapes franchies.
- Le professionnel reçoit le bénéficiaire en rendez-vous et peut consulter à tout moment le suivi.
- Après le rendez-vous, le bénéficiaire remplit en ligne son bilan qui vous est automatiquement envoyé ainsi qu'au professionnel et au coordinateur local Les Rendez-vous Pro.
- Le professionnel remplit lui aussi en ligne un questionnaire bilan qui vous est automatiquement envoyé ainsi qu'au correspondant local Les Rendez-vous Pro.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- **L'opération « Les Rendez-vous Pro » est accessible grâce une formation sur l'outil d'une demi-journée (3h).**
- **L'Opération « Les Rendez-vous Pro » est gratuite.** Les frais d'accompagnement des bénéficiaires et de connexions sur internet restent à la charge des structures.
- Dans le cadre de sa participation, **la structure d'accueil s'engage à ce que chaque bénéficiaire participant à l'opération soit suivi dans sa démarche par un référent** (conseiller emploi formation, professeur principal, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation, chef de travaux, ...). Ceci garantit à l'ensemble des partenaires de l'opération le sérieux des prises de contacts des bénéficiaires.



Vous souhaitez participer à l'opération Les Rendez-vous Pro et mettre en relation gratuitement les jeunes et adultes en orientation que vous suivez avec des professionnels.

Pour cela, il suffit de remplir la fiche d'inscription ci-dessous et d'en faire retour au siège de l'ADORA,
20 rue de Grassi,
33000 Bordeaux,
par courrier, par fax (05 56 44 77 72).

INSCRIPTION

Structure :

Adresse :

.....

Tel : **Fax :**

Site web de l'entreprise :

E-mail de l'entreprise :

Nom du dirigeant / responsable :

Nom du coordinateur Les Rendez-vous Pro dans la structure :

Fonction : **Ligne Tel directe :**

E-mail du correspondant Les Rendez-vous Pro:.....

Nombre de passations minimum envisagées :

J'accepte de participer à l'opération Les Rendez-vous Pro, de respecter la charte ci-jointe et m'engage à faire utiliser le site pour la mise en relation des bénéficiaires et des professionnels par l'ensemble des conseillers de la structure après formation :

Oui **Non**

➤ **Par ailleurs je souhaite que ma structure participe aux "Découvertes Collectives Métiers" organisées par l'ADORA :** **Oui** **Non**

➤ **Ainsi qu'à diffuser à l'ADORA les contacts que nous avons déjà avec des professionnels :**
 Oui **Non**

Utilisez-vous déjà les produits de la Fondation Jeunesse Avenir Entreprise, partenaire de l'ADORA :
 Oui **Non**

Si oui, lesquels :

Souhaitez-vous de la documentation : **Oui** **Non**

Date.....

Signature.....

Les informations recueillies ici sont nécessaires au traitement de votre demande et seront utilisées uniquement à cette fin. Elles ne seront pas communiquées à des tiers.

Conformément à la loi informatique et liberté n°78 -17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Pour le faire valoir, contactez : ADORA - 20 rue de Grassi - 33000 Bordeaux Tel : 05.56.44.71.98 - Fax : 05.56.44.77.72 - e-mail : info@adora-orientation.org -Siret : 45264571600013



CHARTRE DE PARTICIPATION A L'OPERATION LES RENDEZ-VOUS PRO

La présente chartre a pour objet de préciser les **modalités de participation** à l'opération LES RENDEZ-VOUS PRO et les **conditions d'usage** du site internet que les référents s'engagent à respecter. Ces dispositions ont un caractère impératif, en cas de manquement, l'ADORA se réserve le droit de supprimer l'accès de la structure contrevenante au site.

Article 1er : L'opération LES RENDEZ-VOUS PRO (mise en œuvre par le biais du site internet www.adora-orientation.org) constitue **un outil d'aide à l'orientation professionnelle** développé par l'ADORA (Association pour le Développement de l'Orientation en Région Aquitaine). Cet outil est **gracieusement mis à la disposition** des structures référentes utilisatrices **au bénéfice des jeunes ou des adultes en phase de validation de projet professionnel**. Cette opération est **gratuite** pour les structures participantes et pour les bénéficiaires.

Art. 2 : L'opération LES RENDEZ-VOUS PRO est **destinée aux jeunes et aux adultes en cours d'élaboration de projet d'orientation**, scolarisés ou non, étudiants ou en démarche d'insertion, qui en sont les « bénéficiaires ». Leur accès à l'opération s'effectue dans le cadre d'un accompagnement de la structure dont ils dépendent (établissement scolaire, CIO, mission locale, centre de formation, organisme d'aide à l'insertion,...). En collège, seuls les élèves de 3^{ème} y ont accès. Les frais d'accompagnement des bénéficiaires et de connexion sur internet restent à la charge des structures.

Le bénéficiaire doit être volontaire, motivé par son projet et autonome, notamment dans la perspective de la prise de rendez-vous avec le professionnel.

Art. 3 : La démarche LES RENDEZ-VOUS PRO doit s'insérer dans le processus de construction de projet professionnel et l'itinéraire d'orientation du public qui bénéficie de l'opération. Dans le cadre de sa participation, la structure d'accueil s'engage à ce que chaque bénéficiaire soit suivi dans sa démarche par un référent (conseiller emploi formation, professeur principal, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation, chef de travaux,...). Ceci garantit à l'ensemble des partenaires de l'opération le sérieux des prises de contact des bénéficiaires avec les professionnels.

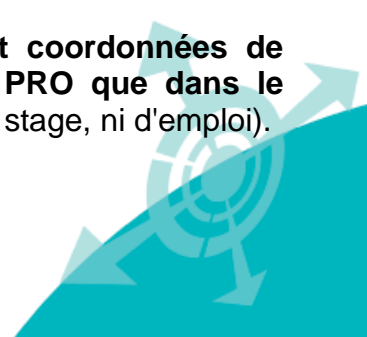
Art. 4 : Chaque structure référente utilisatrice des RENDEZ-VOUS PRO s'engage auprès de l'ADORA à effectuer un nombre minimal de passations (demandes de rencontres).

Art. 5 : Chaque référent s'engage à respecter la procédure d'utilisation de l'outil (fournie lors de la formation) et à valider chacune des étapes informatiques demandées dans un délai raisonnable, de manière à assurer un suivi correct de la démarche.

Chaque référent s'engage également à tenir informée l'ADORA de tout évènement inopiné qui viendrait perturber le déroulement normal de la procédure.

Art. 6 : Chaque référent s'engage à ne pas transmettre à des tiers l'identifiant et le mot de passe attribué par l'ADORA à la structure dont ils dépendent.

Art. 7 : Chaque référent s'engage à n'utiliser les informations et coordonnées de professionnels communiquées par le biais des RENDEZ-VOUS PRO que dans le cadre de cette opération, à savoir l'orientation professionnelle (pas de stage, ni d'emploi).



Membres du Conseil d'Administration de l'ADORA

- Monsieur Marc FOUQUET, Chef d'entreprise, Président de l'ADORA,
- Monsieur Bernard HANQUIEZ, Président d'Honneur de l'ADORA,
- Monsieur Daniel ANTOINE, Vice Président de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la Gironde, représentant le Président,
- Monsieur Dominique BISSON, Coordinateur de la Formation Professionnelle du MEDEF Aquitaine représentant le Président,
- Monsieur Frédéric BOULARD, Directeur Général Adjoint de la CRCI Aquitaine, représentant le Président,
- Monsieur Patrice CAZAUX-MALLEVILLE, Chef d'Entreprise, Trésorier de l'ADORA,
- Monsieur Jean-Pierre DUFOUR, Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine représentant le Président,
- Monsieur Jacques FAURENS, Chef d'entreprise, représentant la CGPME,
- Monsieur Gérard de GUITAUD, Chef d'entreprise,
- Monsieur Eric MORTELETTE, Directeur du Service Académique de l'Orientation, représentant Monsieur le Recteur d'Académie,
- Monsieur Alain PETIT, représentant l'Association Régionale des Missions Locales,
- Madame Jocelyne SALAÛN, représentant le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux,
- Monsieur Guy SEQUELA, Administrateur de l'ADORA et membre du Comité Stratégique,
- Monsieur Jean-François TAUZIN, Président de l'ADAST,
- Monsieur le Président du Comité Bordelais d'Action Sociale,
- Monsieur Christian VAGANAY, Délégué Général de la Fondation Jeunesse Entreprise, Secrétaire de l'ADORA.

